



Le 29 mars 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Nexans dûment convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François JEANTE, Maire.

Présents :

Christine GUTIERREZ, Isabelle FRANZ, Marylène DUSSUTOUR, Kristy CAMMAERTS Stéphanie VALLEJO-PASQUET,

Jean-François JEANTE, Jean-Marie LEFEBVRE, Pascal CASERIS, Roger PERAUD, Serge CAMUS, Daniel COTS, Pascal MOHEN, Jean-Louis VIARGUES.

Absents excusés : Julien BARRUTAUD, Jimmy GREIL

Procuration : Julien BARRUTAUD à Daniel COTS

Secrétaire de séance : Marylène DUSSUTOUR

Début de séance : approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 15 mars 2022.

Délibération n°2022-08

Objet : Vote des taxes 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide pour l'année 2022 du taux des taxes suivantes :

Foncier bâti : 43.17 %

Foncier non bâti 58.52 %

DÉCISION

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2022-09

Objet : Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2022, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Recettes	630 161,10 €	Recettes	169 587,05 €
Dépenses	630 161,10 €	Dépenses	169 587,05 €

DÉCISION

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2022-10

Objet : Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide des attributions de subventions suivantes, pour l'année 2022 :

Génération Mouvement :	30 €
A P E :	300 €
Anciens Combattants :	100 €
Amicale de Chasse :	130 €
FASCIA :	430 €
Secours Populaire :	200 €
Restos du Cœur :	200 €
Souvenir français :	80 €
CASIM 24 :	30 €

Lors du vote de ces subventions, les membres actifs et présidents d'associations sont sortis de la salle quand le vote concernait la subvention allouée à leur association.

DÉCISION

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Question diverses :

✓ Table républicaine du 14 juillet : mise en place d'un groupe de travail pour l'organisation composé de Kristy CAMMAERTS, Jean-Louis VIARGUES, Serge CAMUS et Julien BARRUTAUD

✓ M. le Maire et M. Péraud ont assisté à la réunion de la commission travaux de la CAB le 24 mars.

✓ Conseil d'école prévu le mardi 5 avril à 18h15

✓ CIAS : permanence tous les jeudis après-midis à la Maison France Service de Mouleydier

✓ SMD3

Kristy CAMMAERTS et Pascal MOHEN ont assisté à la réunion qui a eu lieu le 17 mars, salle de l'orangerie à Bergerac. Le compte-rendu a été envoyé par mail à tous les élus et un point sera fait lors du prochain conseil municipal.

✓ Cérémonie du 8 mai

11h à St-Nexans et 11h30 à Cours de Pile.

✓ 8 mai : marche des enfants de France, 2 circuits de 10 et 15 km

✓ 1^{er} mai aillet : en cours

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.